



*Merci aux
volontaires
et aux urnes
en octobre !*

BRUGELETTE MAGAZINE

SEPT.
2024
N°10



Bulletin
Communal
d'Informations



Attre | Brugelette | Cambrón-Casteau | Gages | Mévergnies-lez-Lens



LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

André DESMARLIÈRES

✉ En charge de l'administration générale, des finances, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal.

✉ bourgmestre@brugelette.be ☎ 0495 213 516

SOMMAIRE

3

Les élections locales

5

Rénovation de la Grand'Place

9

Prochains rendez-vous
à « L'Envol »

10

Activités extrascolaires
2024-25

13

Problème avec le paiement
de vos factures ?

L'Edito du Bourgmestre

Septembre vient de nous rappeler que nous sommes arrivés au temps des brumes matinales, à un fléchissement des températures et à une diminution de la luminosité.

Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont permis de terminer les moissons ; bientôt nos agriculteurs commenceront la récolte des pommes de terre, du maïs, des betteraves ; ce qui signifie une circulation accrue sur nos routes de campagne qui risquent d'être un peu sales.

Soyons donc vigilants, redoublons de prudence, soyons compréhensifs et tolérants à l'égard des travailleurs de la terre qui seront, je n'en doute pas, respectueux de notre sécurité en assurant un minimum de nettoyage à la sortie des champs.

La période des vacances est en principe terminée ; pour ceux qui ont pu en bénéficier, j'espère qu'elle leur aura permis de préparer de nouveaux projets.

Nos élèves et leurs enseignant.e.s ont retrouvé leur classe, parfois de nouveaux visages.

Aux premiers je souhaite une année remplie de nouveaux savoirs, de nouvelles expériences ; aux seconds je souhaite tout le courage nécessaire afin qu'ils gardent intact leur habituel dynamisme, leur dévouement et leur volonté d'inculquer des savoirs pour une année scolaire réussie.

Le Bourgmestre,
A. Desmarlières

Les services communaux à votre disposition

- Population/Etat civil : 068 457 331
- Travaux : 068 457 336
- Constatateur : 0474 664 787
- Agriculture : 068 457 311
- Sports/Jeunesse/Culture : 068 457 308
- Personnel : 068 457 318
- Finances/Taxes/Culte : 068 457 312 ou 35
- Receveur régional : 068 457 334
- Direction Générale : 068 457 309
- Secrétariat Général : 068 457 307
- Marchés Publics : 068 457 319
- Mobilité/Urbanisme/Environnement : 068 457 310
- Logement/PCDR : 068 457 315
- Locations : 068 457 333
- Enseignement : 068 457 306
- Bien-être animal : 068 457 316
- AES (Garderies) et PCS : 068 457 313

Les élections locales du 13 octobre 2024 approchent !

Tous les six ans, les électeurs et électrices sont appelé(e)s à choisir leurs représentants pour siéger au sein des conseils communaux et des conseils provinciaux.

Comme vous le savez, la commune est l'échelon politique le plus proche des citoyens. Elle mène de nombreuses actions : des missions obligatoires, comme la tenue des registres de l'état civil, le maintien de l'ordre, l'entretien des voiries communales et des missions facultatives telles que le logement, le tourisme ou l'économie.

Dans notre commune, 13 sièges de conseillers seront à pourvoir pour le conseil dont 5 sièges au sein du collège communal.

Quant à la province, elle exerce une série de missions dans les domaines de l'enseignement ou de la santé. Les électeurs votent au sein des districts qui sont des regroupements de plusieurs communes. Au sein de notre province, 56 sièges seront à pourvoir au conseil dont 7 sièges au sein du collège provincial.

Qui peut voter aux élections du 13 octobre ?

- Pour les élections communales, toute personne remplissant les 3 conditions suivantes :
 - avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;

- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population au plus tard le 1^{er} août 2024.

De plus, pour tous les citoyens étrangers, il faut :

- introduire une demande d'inscription comme électeur pour le 31 juillet 2024.

Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également :

- être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2019 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date ;
- signer un engagement à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour les électeurs étrangers, deux moyens pour s'inscrire :

- En ligne sur le site www.inscription.elections.fgov.be (connexion requise via un lecteur de carte d'identité ou via ltsme) ;
- Auprès de l'administration communale.

Pour rappel, la date butoir était le 31 juillet 2024. Pour ceux qui ont voté précédemment aux élections communales, ils recevront automatiquement une lettre de convocation. Ils n'ont donc aucune démarche à effectuer.

- Pour les élections provinciales, toute personne doit remplir les 4 conditions suivantes ;

- avoir la nationalité belge ;
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population le 1^{er} août 2024 au plus tard.

Les ressortissants étrangers, issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne, ne peuvent donc pas y participer.

La convocation

Quelques jours avant les élections, les Belges et les étrangers inscrits recevront leur convocation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, il est toujours possible d'obtenir sa convocation en se rendant à l'administration communale jusqu'au jour de l'élection, le 13 octobre à midi.

13 OCTOBRE 2024

ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

COMMENT VOTER VALABLEMENT ?

VOTE POUR UN OU DES CANDIDAT(S) SUR UNE MÊME LISTE

LISTE A

1	NOM Prénom	☐
2	NOM Prénom	☐
3	NOM Prénom	☐
4	NOM Prénom	☐
5	NOM Prénom	☐
6	NOM Prénom	☐

LISTE B

1	NOM Prénom	☐
2	NOM Prénom	☐
3	NOM Prénom	☐
4	NOM Prénom	☐
5	NOM Prénom	☐
6	NOM Prénom	☐

OU

VOTE EN CASE DE TÊTE POUR UNE LISTE

LISTE A

1	NOM Prénom	☐
2	NOM Prénom	☐
3	NOM Prénom	☐
4	NOM Prénom	☐
5	NOM Prénom	☐
6	NOM Prénom	☐

LISTE B

1	NOM Prénom	☒
2	NOM Prénom	☐
3	NOM Prénom	☐
4	NOM Prénom	☐
5	NOM Prénom	☐
6	NOM Prénom	☐



Plus d'infos : scannez le QR code ou consultez electionslocales.wallonie.be

La procuration

Le vote par procuration permet, en cas d'absence le 13 octobre 2024, de se faire représenter par un autre électeur. Quatre cas de figure justifient de donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative sera demandée en plus du document de procuration.

Le 13 octobre, si :

- ▶ L'électeur est malade et ne peut pas se déplacer pour aller voter, le justificatif suivant doit être joint à la procuration :
→ Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat).
- ▶ L'électeur est à l'étranger (pour des raisons non professionnelles), le justificatif suivant doit être joint à la procuration :
→ Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre.
- ▶ L'électeur travaille ou étudie, le justificatif suivant doit être joint à la procuration :
→ Un certificat de l'employeur ou de l'établissement d'enseignement OU une déclaration sur l'honneur (s'il travaille

en tant qu'indépendant) attestée par le Bourgmestre.

- ▶ L'électeur est juridiquement privé de liberté, le justificatif suivant doit être joint à la procuration :

→ Un certificat de l'établissement où l'électeur séjourne.

Comment donner procuration ?

1. S'assurer d'être dans une situation justifiant un vote par procuration.
2. Compléter le formulaire de procuration et y joindre la ou les pièce(s) justificative(s).
3. Assurer que, le jour de l'élection, le porteur de procuration se présente au bureau de vote dans lequel le mandant est convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :
 - a. de sa convocation ;
 - b. de sa carte d'identité ;
 - c. du formulaire dûment complété et signé par le mandant et par lui-même ;
 - d. de la ou des pièces justificatives nécessaires.
4. Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote

par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Le mandant ne peut remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Les électeurs belges doivent remettre la procuration à un autre électeur belge.

Attention : le porteur de procuration devra se rendre dans le bureau de vote dans lequel le donneur de procuration est convoqué. Si le porteur de procuration est convoqué dans un autre bureau, celui-ci devra donc se rendre dans deux bureaux différents : le premier pour lui-même, le second pour le donneur de procuration.

S'informer sur les élections

Encore des questions au sujet des élections ? Le portail <http://electionslocales.wallonie.be/> contient une multitude d'informations. De plus, le soir du 13 octobre, les résultats s'afficheront en temps réel en fonction de l'évolution du dépouillement.

Rappel des règles du Règlement Général de Police (RGP)

L'Agent constatateur constate une intensification des infractions en matière de propreté et de sécurité par les propriétaires d'animaux de compagnie, voici un petit rappel des règles à respecter ;

Chapitre 2 :

De la propreté de la voie publique

Section 5 – Des déjections animales

Article 62. Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher :

- ▶ de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, voies publiques, accotements et trottoirs ;
- ▶ d'endommager les plantations ou autres objets se trouvant sur l'espace public ;
- ▶ d'effectuer leurs besoins sur la voie publique ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet.

Article 63. Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.



Chapitre 4 : De la sécurité publique

Section 7 – De la détention d'animaux

Sous-section 1 : Des risques occasionnés par certains chiens

Article 94. Il est interdit au détenteur d'un animal de le laisser circuler sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage ; les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Pour les chiens dont la hauteur au garrot dépasse quarante centimètres et/ou dont le poids dépasse vingt kilos, la laisse doit obligatoirement être tenue par un adulte. Elle doit être non extensible et d'une longueur maximale de 200 centimètres. Le maître doit pouvoir, en toute circonstance, maîtriser son animal.



Jours de fermeture de la Commune

Pour une parfaite organisation, nous vous informons que votre Administration communale sera fermée aux dates suivantes :

- ▶ Vendredi 1^{er} novembre
- ▶ Lundi 11 novembre
- ▶ Vendredi 15 novembre
- ▶ Mercredi 25 décembre
- ▶ Jeudi 26 décembre
- ▶ Mercredi 1^{er} janvier 2025



LES ACTIONS DU 1^{ER} ÉCHEVIN

Didier STREBELLE

➤ En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des cimetières, de la mobilité et du jumelage.

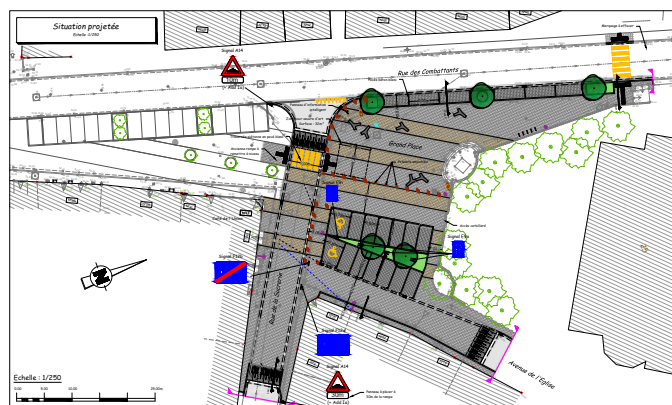
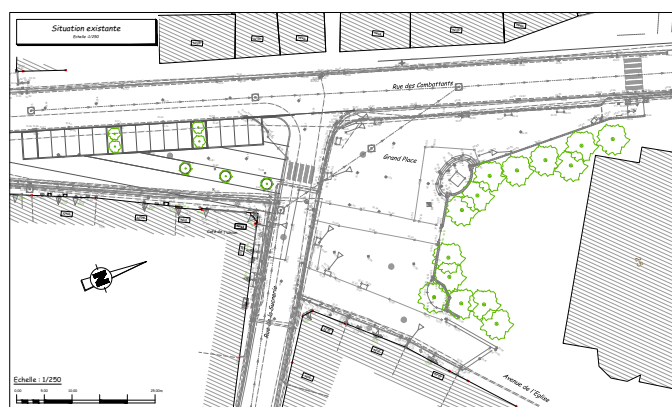
✉ strebelle.di@skynet.be ☎ 0473 756 689

Dégradations du nouveau sentier dans le Parc communal

C'est avec une profonde déception que les autorités communales ont constaté les dégradations commises à l'encontre des panneaux didactiques installés dans le Parc communal le long du nouveau sentier « Arbre, quel est ton nom ? ».

Ceci seulement quelques heures après son inauguration. Ce projet offert aux promeneurs, dans le but de favoriser la découverte de la faune et flore locale, avait été soigneusement mis en place par les services Urbanisme et Jeunesse en collaboration avec l'Opération de Développement rural et les écoles fondamentales de l'entité. Les responsables de ces méfaits, probablement de jeunes adolescents, ont été aperçus par plusieurs témoins quittant le Parc communal à vélo.

Les citoyens sont invités à prévenir la Police locale (en appelant au 101 ou 068 303 310) dans le cas où de nouvelles dégradations sont constatées dans ce poumon vert de notre entité : la grande majorité des jeunes sont respectueux de leur cadre de vie mais malheureusement une minorité détériore l'espace public par dépôt ou par ennui. Alors veillons ensemble sur notre patrimoine local pour sa préservation !



Rénovation de la Grand'Place de Brugelette « Cœur de village » – Phase II

La seconde phase des travaux de rénovation de la Grand'Place a démarré le 12 août dernier. Ce chantier s'étendra jusqu'à la fin du mois de décembre au plus tard, en fonction des conditions météorologiques.

Cette rénovation globale s'intègre dans un projet de redynamisation des centres ruraux, permettant de concevoir des espaces publics cohérents, fonctionnels et polyvalents. Le projet se connectera à la rénovation entreprise en 2018 (Phase I de

la Grand'Place) et permettra la création d'un espace de rencontre(s) plus moderne et accueillant autour d'une œuvre d'art qui fera le lien avec le Monument aux morts, œuvre commémorative et témoin de notre passé.

Voyage haut en couleur à Brugelette

Âmes d'artistes et amoureux de votre lieu de vie, nous avons besoin de vous ! Peut-être en avez-vous entendu parler, une nouvelle œuvre d'art va atterrir sur la Grand'Place de Brugelette.



Ensemble, plongeons dans le Brugelette d'antan et, sur base d'anciennes cartes postales, essayez-vous aux techniques de mise en couleur et de peinture de l'artiste. Vos réalisations seront exposées lors de l'inauguration de l'œuvre monumentale de Léopoldine ROUX sur la Grand'Place de Brugelette et une exposition sera organisée à l'Hôtel communal, dans la foulée de l'inauguration. Vous possédez des cartes postales du Brugelette d'autrefois ? Léopoldine et Pascaline seront heureuses de les intégrer à la mémoire des lieux (envoi par mail : leopoldineroux@gmail.com et pascaline.wollast@gmail.com)

→ **Réservation obligatoire :**
par téléphone au 068 457 307 ou par mail au secretariat@brugelette.be.

Pour l'accueillir comme il se doit, le Centre Culturel « L'Envol » vous propose de rencontrer l'artiste derrière l'œuvre, lors d'un atelier haut en couleur. Venez à la rencontre de Léopoldine ROUX, artiste française installée à Bruxelles, et découvrez son univers doux, poétique et coloré, inspiré du ciel et de ses mille teintes. Accompagnée d'une autre artiste féminine, Pascaline WOLLAST, elles proposeront des ateliers aux grands et aux petits pour l'élaboration participative de l'œuvre artistique.

Le premier atelier sera destiné aux adultes pour la rédaction des citations qui seront gravées sur l'œuvre et la mise en couleur

de cartes postales anciennes de Brugelette. Pour cela, le rdv est fixé le jeudi 28 novembre 2024 (de 18 h 30 à 20 h 30 à la Maison de village d'Attre – Rue de l'Obélisque, 19 à 7941 Attre). Le deuxième atelier sera quant à lui destiné aux enfants et adolescents pour découvrir les techniques de modelage et la mise en couleurs de sculptures le mercredi 4 décembre 2024 (de 16 h 30 à 18 h 30 à la salle d'Avonles-Roche – Place M. Sébastien, 6 à 7940 Brugelette)



Les travaux d'Infrabel continuent

Comme déjà annoncé en juin, des travaux ferroviaires sont actuellement en cours d'exécution entre le Chemin d'Attre et l'Avenue de Cambron.

Infrabel se charge de remplacer les anciens quais, de supprimer la voie numéro trois ainsi que certains aiguillages et enfin de renouveler les aiguillages et passages à niveau de la rue Colonel Aviateur Daumerie et du Chemin du Cadet.

Ces travaux ont été planifiés en deux phases. La deuxième phase sera elle-même composée de trois plages de travail : du lundi 9 septembre au lundi 16 septembre (24 h / 24), du lundi 16 septembre au vendredi 20 septembre (de nuit, en semaine) et du vendredi 20 septembre au lundi 30 septembre (24 h / 24).

Infrabel et la Commune de Brugelette souhaitent vous remercier pour votre patience vis à vis de ces désagréments et vous inviter à vous rendre sur le site d'Infrabel (<https://infrabel.be/fr>) pour toute question supplémentaire.

INFRABEL

Fin du chantier à la Place de Keyzer



Les longs et fastidieux travaux commencés à l'automne 2022 à Cambron-Casteau touchent enfin à leur fin. Après la réfection de la voirie de la Rue de l'Abbaye, c'est aujourd'hui au tour de la Place de Keyzer de retrouver une seconde jeunesse.

Un pavage en mosaïque offre aujourd'hui aux riverains du village de Cambron-Casteau un espace de promenade, ainsi que de toutes nouvelles places de parking. Les autorités communales sont satisfaites de la fin de cette longue période de chantier, durant laquelle beaucoup de patience fut demandée aux habitants du village. Dans l'espoir que les résultats de ces efforts mutuels soient à la hauteur des attentes des Cambronnois.

Qu'en est-il de la situation de l'église de Cambron ?

Nous avons le regret de vous annoncer la suspension des travaux de rénovation de l'église de Cambron-Casteau.

En effet, le démarrage des travaux de couverture a permis de mettre en évidence une dégradation importante de la charpente n'ayant pas pu être constatée préalablement. Ceci a eu pour conséquence de devoir réévaluer les objectifs de cette rénovation.

Les autorités communales ont pris la décision de réaliser une rénovation complète et pérenne pour économiser l'argent du contribuable brugelettois sur le long terme et éviter, ainsi, de probables problèmes d'infiltration d'eau dans le bâtiment au cours

des années à venir. Il s'avère essentiel de procéder à une remise en état adéquate de la charpente actuelle. Le chantier a donc été interrompu, à cause de l'explosion des prix pour les travaux de couverture. Ceci nous amène à devoir relancer un nouveau marché public dans les meilleurs délais afin de rencontrer les conditions qui permettent d'obtenir des subsides de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP).



A bientôt cher(e)s ami(e)s les Avonnais !

Le week-end des célébrations du 45^e anniversaire du jumelage entre Brugelette et Avon-les-Roches s'est déroulé dans la bonne humeur et les rires. Les anecdotes n'ont pas manqué tout au long de ces 4 jours qui, de l'avis de tous, furent une incontestable réussite.



Premièrement, les invités d'Avon sont arrivés avec une heure d'avance sur l'horaire prévu, provoquant une effervescence certaine au sein du Comité de jumelage, dans les familles d'accueil et auprès du personnel communal chargé d'offrir l'accueil et le verre de bienvenue. Le lendemain, une journée récréative au parc Pairi Daiza a mis en jambes tous les participants. Pour clore cette journée éprouvante, un Avonnais a été mordu à la main par le chien de sa famille d'accueil. Heureusement, plus de peur que de mal, la morsure était superficielle. La preuve s'il en fallait que les Brugelettois ont du mordant...

Les maîtres mots du samedi étaient les cérémonies et la fête ! Tout d'abord, messe religieuse à l'église de Brugelette avec un dépôt de fleurs au Monument aux

morts, suivi d'un apéritif en fanfare pour la première partie de la journée. Ensuite, l'ambiance s'est quelque peu débridée avec un banquet riche en saveurs et en breuvages qui a réjoui les participants (certains, peut-être un peu trop ...). Pour l'occasion, les amis avonnais ont offert un plateau en verre gravé qui a été réalisé par Laurent LISSY, un artiste local et maître verrier. Cette œuvre unique qui comporte des gravures représentant les deux territoires et a, d'ores et déjà, trouvé sa place dans la salle des Mariages de l'Hôtel communal.

Après ces moments festifs et gourmands, la journée du dimanche était consacrée au repos et aux échanges avec les familles d'accueil. Un peu de magie est venue clore le week-end grâce

au merveilleux spectacle proposé par Luc PETIT au château de Beloeil. Le week-end touchant à sa fin, les Avonnais sont repartis, sous le soleil mais le cœur gros, lundi matin pour un trajet de sept heures de route vers leurs proches et leurs foyers.

Le Comité de jumelage « Bruchavon » remercie, une nouvelle fois, les familles d'accueil pour leur soutien et leur présence de chaque instant lors de ce week-end mémorable. Sans elles, la magie du jumelage ne pourrait pas continuer !

Prochaine activité du « Bruchavon » : le marché artisanal prévu le dimanche 8 juin 2025 (dimanche de Pentecôte) dans le Parc communal. L'occasion d'y retrouver les membres du Comité de jumelage, les familles d'accueil, les autorités communales et tous les citoyens friands de marchés artisanaux.



Le Centre de lecture publique vous présente ses prochaines activités !

Voici l'automne ! Les nouveautés littéraires ! La rentrée des classes et ses lectures scolaires !

Savourez les lectures au coin du feu en écoutant tomber la pluie et souffler le vent ! Pour la famille, deux animations gratuites vous attendent. Le samedi 26 octobre, de 10 h 00 à 12 h 00, venez frissonner en écoutant des lectures sur les monstres, les fantômes ... Le samedi 21 décembre de 10 h 00 à 12 h 00, mets ton bonnet de Noël et prends ton doudou ! Des histoires de Noël, des histoires douces et des histoires tendres en attendant le passage du Père Noël ...

➔ **Infos :**

Centre de lecture publique de Brugelette ASBL
Avenue de l'Eglise, 21 – 7940 Brugelette
bibbrug@hotmail.com
horaire : samedi de 10 h 00 à 12 h 00.



Nouvelle pièce des Vaillants

La troupe de théâtre « Les Vaillants » est heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce, intitulée « L'étudiante et M. Henry », qui sera jouée les 8, 9 et 10 novembre 2024 à l'Auditorium de la Tour Burbant à Ath.

Il s'agit d'une pièce de Ivan CALBERAC. Monsieur Henri vit seul dans son appartement parisien, ce qui inquiète son fils, Paul. Si le septuagénaire, particulièrement bougon, refuse catégoriquement tout placement en maison de retraite, il finit par accepter de louer une chambre de son appartement à une étudiante. Constance, 21 ans, emménage chez lui. C'est une jolie demoiselle pleine de fraîcheur et d'enthousiasme, aux faibles moyens, en plein échec dans ses études, qui cherche encore sa voie. Loin de tomber sous le charme, Henri va se servir de Constance pour créer un véritable chaos familial dont il était loin d'avoir prévu toutes les conséquences ... Pour assister aux représentations, rendez-vous à l'Auditorium de la Tour Burbant, Rue du Gouvernement 7800 Ath, les 8 et 9 novembre à 20 h et le 10 novembre à 16 h. L'entrée est à 9 €.

➔ **Infos :**

lesvaillantsinfo@gmail.com
0494 819 815

CRV
Vaillants
d'Attre

Prochains rendez-vous à L'Envol

Escale festive à Tongre-Saint-Martin



Après une courte pause durant l'été, notre Centre culturel a repris ses activités sur les chapeaux de roues dimanche 22 septembre, lors de sa première escale festive ! Un concept inspiré par un Attois, Laurent DEAUVILLE, plus connu sous le nom d'Elmer. Comédien professionnel, Laurent avait envie de dynamiser son territoire en proposant une journée dédiée aux arts de la rue. Et c'est ainsi qu'en collaboration avec L'Envol, l'escale festive est née ! Une journée familiale, entièrement gratuite où spectacles de rue et animations se sont succédés. Si cette année, l'escale se fait sur Chièvres, l'année prochaine, l'équipage atterrira sur Brugelette !

What the Luck



Travailler la joie, même avec une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, c'est l'invitation qui vous est lancée avec ce spectacle. Seule sur scène, Caroline LAMBERT raconte son

expérience intime avec le gène BRCA1, responsable du cancer du sein. Dans cette narration poignante entre incertitude et loterie génétique, une question subsiste : faut-il savoir ou ne pas savoir ? Un récit touchant, tantôt teinté d'humour, mais essentiel qui vous est proposé à l'occasion du mois d'Octobre Rose. Rendez-vous le vendredi 17.10 – Huissignies – 19 h (animation) et 20 h (spectacle) – 8 €/habitant.

Colore le territoire !

S'il était possible de réinventer Brugelette et Chièvres, de repenser l'aménagement du territoire, de revisiter ses formes et ses couleurs, qu'est-ce que tu y ajouterais ? En compagnie de l'illustratrice Charlotte MEERT, viens réenchanter et recolorer ton lieu de vie. Avec un crayon en guise de baguette magique, dresse une carte sensible de ton territoire tout en discutant de son avenir. À l'issue de ces rencontres, la carte réalisée par les participants sera imprimée et distribuée gratuitement. Rendez-vous le dimanche 06.10 (9 h 30-12 h 30) et le mardi 8.10 (18 h 30 à 21 h 30) – participation gratuite – à L'Envol.

Cap vers une rentrée créative ...



Envie de développer ta créativité ? Inscris-toi dès à présent à nos ateliers créatifs. Il y en a pour tous les goûts ... **Aventure créative (dès 8 ans)** : laboratoire créatif : dessin, peinture, céramique, collage, gravure ... Les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00 à L'Envol. **Linogravure (dès 13 ans)** : réaliser ses propres estampes et customiser ses affaires. 2^e lundi du mois de 18 h 30 à 20 h 00 à Huissignies. **Zythologie (dès 18 ans)** : découvrez l'art de brasser la bière, un savoir-faire local. Les mardis de 18 h 30 à 20 h 00 à L'Envol.

➔ Infos :

www.cclenvol.be
info@cclenvol.be
 068 657 582





LES ACTIONS DE LA 3^E ÉCHEVINE

Johanna HUBEAU

➤ En charge du sport, de la jeunesse, du personnel, de l'accueil temps libre, du tourisme, des fêtes et cérémonies, du troisième âge.

✉ hubeau.jh@gmail.com ☎ 0475 243 808

Quelles activités extrascolaires pour l'année 2024-2025 :

1. Les activités organisées par le service Accueil Temps Libre de la Commune de Brugelette

▶ Atelier Djembé – Lundi

→ 17 :30 – 18 :30 : enfants de 4 à 12 ans

→ 18 :30 – 19 :30 : A partir de 13 ans, cours ouvert aussi aux adultes

▶ Atelier Nature « Les ateliers nature de Camomille » – Mardi et mercredi

→ 16 :30 – 18 :00 le mardi – enfants de 8 à 12 ans

→ 14 :30 – 16 :00 le mercredi – enfants de 4 à 7 ans

▶ Atelier Artistique – Mercredi

→ 16 :30 – 18 :00 : enfants de 5 à 12 ans

➔ Informations et inscriptions :

068 457 308

jeunesse@brugelette.be

➔ Lieu des activités :

Salle d'Avon-les-Roches

Square Maurice Sébastien – 7940 Brugelette

2. Les activités sportives organisées par l'ASBL « MF Sport »

▶ Foot en salle – Lundi

→ 15 :30 – 16 :20 : enfants de 2^e maternelles à 1^{re} primaire

→ 16 :25 – 17 :15 : enfants de 2^e à 6^e primaire

▶ Danse – Mardi

→ 15 :30 – 16 :20 : enfants de 1^{re} maternelle à 3^e maternelle

→ 16 :25 – 17 :15 : enfants de 1^{re} à 6^e primaire

▶ Psychomotricité – Jeudi

→ 15 :30 – 16 :20 : enfants de 1^{re} maternelle à 3^e maternelle

▶ Multisports – Jeudi

→ 16 :25 – 17 :15 : enfants de 1^{re} à 6^e primaire

➔ Informations et inscriptions M&F Sport :

0474 339 098 ou 0476 549 657

➔ Lieu des activités :

Salle Omnisports

Ecole Communale de Brugelette



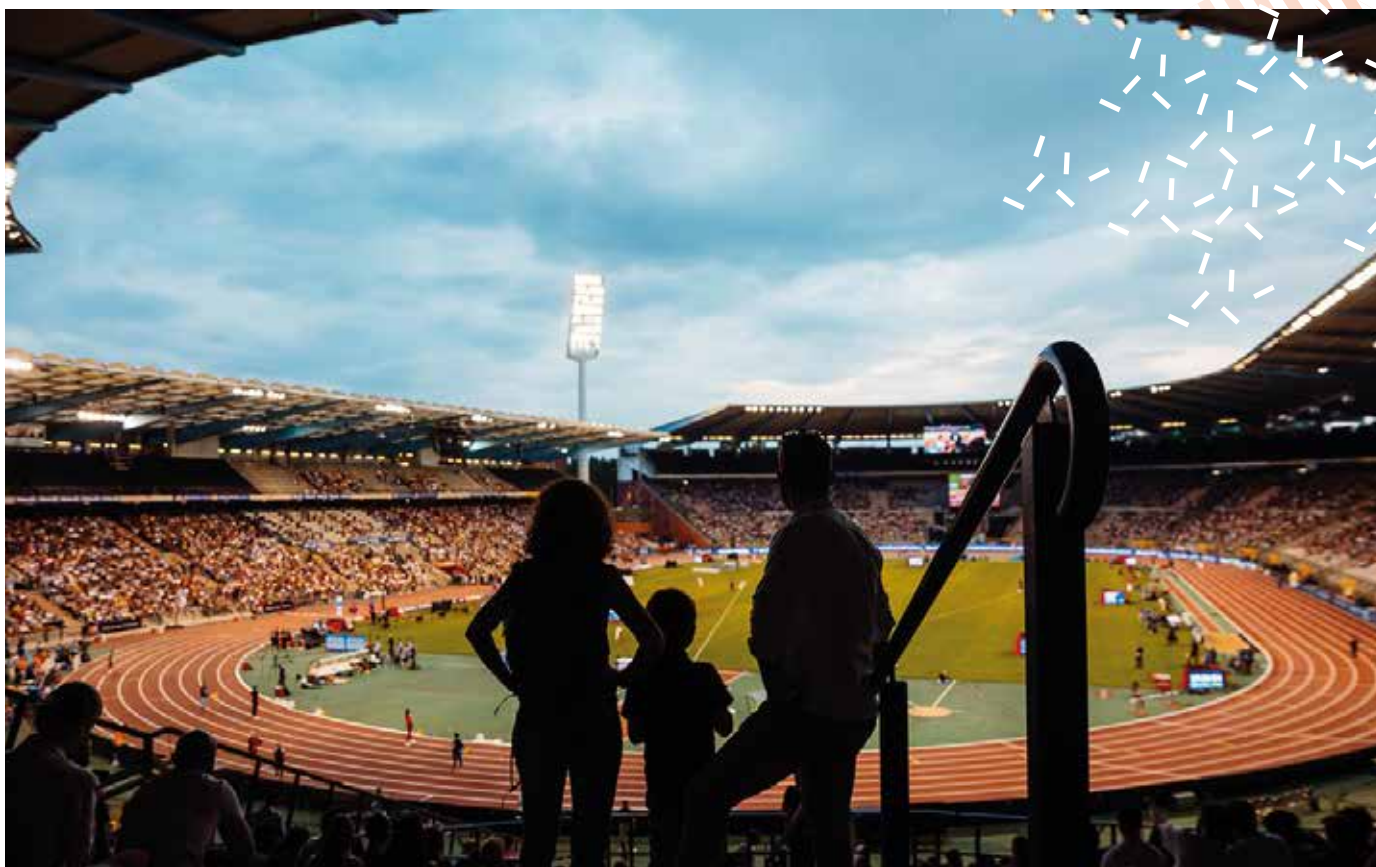
Fête des droits de l'enfant et des jeunes

Le droit d'être protégé, le droit d'être un enfant, le droit à l'éducation et le droit d'avoir une famille, tous ces droits sont issus de la convention internationale des droits de l'enfant ... Tout ceci ne vous parle pas ?

Les Services Jeunesse et ATL des Communes de Chièvres et Brugelette, l'AMO Arpège, le Centre Culturel « L'Envol », la Maison Des Jeunes « Les Chardons » et la crèche « La Maison des Papillons », se rassemblent pour sensibiliser à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et permettre aux enfants/jeunes de s'approprier ces notions abstraites.

Chaque association proposera des activités sur ce thème via différents médias (photographie, dessin, vidéo, ...). Les différentes productions réalisées par les enfants, à partir de septembre, seront présentées lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, le mercredi 20 novembre. Cette journée festive sera proposée au profit des familles des deux Communes et se clôturera par un événement musical. Tu as envie de prendre part à cette initiative ? En savoir plus sur les droits de l'enfant ?

➔ Infos : Arpège AMO 065 750 571



Soirée « Athlétisme » avec nos jeunes Brugelettois

Durant cet été, le service des Sports était heureux de pouvoir inviter 21 jeunes âgés de 10 à 15 ans et habitant notre entité à assister à la finale de la « Diamond League » à l'Allianz Mémorial Van Damme.

Le 14 septembre 2024, un bus a emmené nos jeunes et heureux élus au Stade Roi Baudouin pour y suivre les épreuves sportives de nos athlètes, sous l'accompagnement de quatre encadrants.



MERCREDI & VENDREDI

16h30 - 17h30 "Éveil" de 5 ans à 8 ans

17h30 - 19h00 "Jeunes" + de 8 ans à 12 ans

19h00 - 20h30 "Ado & Adultes" + de 12 ans

Avenue Gabrielle Petit, 6 - 7940 Brugelette

0494/81.65.81

www.jccbrugelettois.be
info@jccbrugelettois.be



La nouvelle grille horaire du Royal Judo-Club Brugelettois

En cette rentrée scolaire, pourquoi ne pas découvrir ou redécouvrir la pratique du judo ?

Pour toute information supplémentaire ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter l'équipe du RJCB ou à vous rendre directement au club pendant les heures de cours. Reprise de la saison sportive 2024-2025 : le mercredi 4 septembre ! À très bientôt sur les tatamis !



Une colombe de la Paix à l'entrée du Parc communal

En avril dernier, à l'initiative de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique et de Monsieur Jean-Louis DIEU, un projet de création d'une colombe de la Paix a été accepté par le Collège communal à l'entrée du Parc communal (coté av. Gabrielle Petit, 19 - 7940 Brugelette).



Inauguré mercredi 4 septembre, ce lieu de passage pour de nombreux enfants des écoles de l'entité a été présenté aux autorités communales. Le monument solennel célèbre la liberté et la paix et représente un don de feu M. Fernand DELESENNE, ancien Président d'honneur de notre section locale de la FNC. Celui-ci est décédé le 18 avril dernier.

Cette Colombe de la paix a été offerte aux autorités communales en présence de Monsieur Léon DE TURCK, Président national de la FNC.



Raoul ROLIN

En charge de la Présidence du CPAS.

✉ raoulrolin@outlook.be ☎ 0472 370 785



Problème avec le paiement de vos factures ?

Le service de Médiation de dettes, agréé par la Wallonie, peut aider celles et ceux qui cherchent une solution aux difficultés financières rencontrées. Il est entièrement gratuit. Son but est de servir au mieux les intérêts des deux parties que sont le débiteur et les créanciers.

Le travail du CPAS consiste en priorité à clarifier la situation financière et sociale de la personne, et à établir un budget (ressources, charges, dettes, ...) qui devra lui permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine malgré ses difficultés.

L'établissement de ce budget permettra au CPAS de situer ses actions et limites. Il faudra alors déterminer des priorités dans les obligations auxquelles la personne devra faire face. Il est important d'insister sur le fait que ce travail ne peut se réaliser qu'avec l'entière collaboration de la personne. Il convient aussi de souligner que le fait de bénéficier de ce service n'implique pas automatiquement l'octroi d'une aide financière.

➔ **Infos : CPAS de Brugelette :**
Rue des Déportés, 1 – 7940 Brugelette



Besoin de conseils/ soutiens en matière de petite enfance ?

Le CPAS organise en collaboration avec l'ONE des consultations dans les locaux sis rue des Déportés, 3 à 7940 Brugelette, ouverts à tous les parents et destinés aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans.



Ces consultations médicales préventives se déroulent les deuxième et quatrième mercredis du mois. Cette offre est désormais complétée chaque lundi matin par une permanence au sujet de l'alimentation, du développement et de la vaccination de votre enfant.



Problème d'ordre juridique ?

Le service de Consultation juridique du CPAS propose la possibilité de fixer un rendez-vous gratuit avec un avocat, ouvert à tous les habitants de la Commune. Cette consultation est organisée une fois par mois entre 16 h 30 et 18 h 00 (le premier jeudi du mois). Un avocat répond à vos questions et vous conseille sur les démarches à entreprendre durant un entretien d'une vingtaine de minutes. L'objectif est d'accompagner et de donner des conseils juridiques afin de prévenir les conflits et de respecter la légalité en faisant valoir ses droits. En cas d'intérêt, nous vous invitons à prendre un rendez-vous et vous inscrire au préalable au 068 268 770.



CONSULTATION JURIDIQUE

Construction d'abris pour les chats errants

Récemment, une initiative exemplaire a été lancée à travers la construction d'abris pour les chats errants. Ce projet, mené dans le cadre du programme « Été Solidaire », a mobilisé plusieurs adolescents de la région, qui ont travaillé avec enthousiasme et dévouement pour offrir un refuge chaleureux aux félins de la commune.

Un projet porté par l'engagement de la jeunesse

Le programme « Été Solidaire » a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux valeurs de solidarité, de respect de l'environnement et de citoyenneté active. Cet été, la Commune a choisi de concentrer ses efforts sur une cause qui touche de nombreux habitants : le bien-être des chats errants. Conscients des défis auxquels ces animaux sont confrontés, notamment lors des périodes hivernales, les jeunes participants se sont engagés à construire des abris adaptés.

Sous la supervision de la MJ Les Chardons et avec le soutien des services communaux (service Bien-être animal, service RH et service Travaux), les adolescents ont mis la main à la pâte pour concevoir et réaliser des abris robustes, isolés et confortables. Ces structures sont conçues pour offrir une protection optimale contre les intempéries, tout en étant suffisamment discrètes pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain.

Des abris pour un hiver au chaud

L'arrivée de l'hiver est une période critique pour les chats errants, souvent exposés au froid et aux conditions météorologiques difficiles. Grâce à cette initiative, plusieurs de ces animaux disposeront désormais d'un refuge sûr où ils pourront se réchauffer et trouver un abri.

Chaque abri est conçu pour accueillir plusieurs chats, avec des espaces amé-

nagés pour leur confort. Les jeunes ont également veillé à ce que les abris soient faciles d'accès pour les chats, tout en étant suffisamment fermés pour leur offrir une protection contre le vent et la pluie.

Conclusion

Le projet d'abris pour chats errants initié par la Commune de Brugelette est un bel exemple de solidarité et d'implication citoyenne. Grâce à l'énergie et au dévouement des jeunes participants au programme « Été Solidaire », de nombreux chats errants pourront affronter l'hiver dans des conditions plus dignes. Cette initiative montre une fois de plus que des actions locales peuvent avoir un impact significatif sur la vie des animaux et sur la cohésion de la communauté.



« Why Net » : Et pourquoi pas toi ?

Mener une réflexion globale sur la question d'internet et des réseaux sociaux est un enjeu crucial tant ces médias numériques font désormais partie de notre quotidien. L'éducation aux médias numériques est devenue aujourd'hui un devoir de la collectivité envers ses jeunes.

C'est pourquoi le Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec l'A.M.O. « Arpège », organisera deux animations sur le sujet :

- **Le mercredi 16 octobre 2024** : animation de sensibilisation autour des réseaux sociaux. Cette dernière se déroulera sous forme de débats et de mises en situation (découverte de la pratique d'internet, le droit à l'image, ...).
- **Le mercredi 6 novembre 2024** : animation sur la thématique des Fakes News.

L'objectif de ces animations est avant tout d'aiguiser l'esprit critique des jeunes, de les accompagner dans une utilisation responsable des médias numériques et ce, en les informant, en leur donnant les moyens d'appréhender la potentialité de ces outils. Ces animations se dérouleront à la salle d'Avon-les-Roches, place Maurice Sébastien, 6 à Brugelette. Participation gratuite mais sur inscription obligatoire (adolescents à partir de 12 ans).

→ **Infos :**
Service PCS 068 457 313
pcs-aes@brugelette.be



Un programme diversifié pour les jeunes d'Été solidaire



Comme depuis de nombreuses années, Été solidaire propose aux jeunes étudiants de l'entité de s'investir durant 10 jours au profit de leur commune.

Cet été, Sofia, Florent, Grazia, Coline, Mathias et Louise se sont retrouvés les manches, sous l'encadrement de la Maison des Jeunes « Les Chardons », en vue d'embellir l'entité et d'améliorer le bien-être de ses citoyens.

Les actions du PCS ont également bénéficié du travail des jobistes. Au-delà d'un nettoyage des abords du potager collectif, les jeunes ont également œuvré pour la mise en peinture de son chalet. De plus, l'équipe a mis à profit sa créativité en réalisant une fresque colorée sur la porte du frigo partagé.

Des abris pour les chats errants ont également été confectionnés sous l'œil expert de Monsieur Richard Auquier, citoyen, et placés dans l'entité.

De plus, une petite surprise a été présentée à la population en fin de projet. En effet, des jeux de société peints sur des rondins de bois, réalisés par leurs soins, ont été disposés dans le Parc communal à proximité de certains bancs publics. Vous êtes invités à y jouer lors de votre passage dans le parc.

Enfin, nous témoignons nos remerciements aux jeunes pour leur sérieux et leur bonne humeur durant ces dix jours de travail ainsi qu'à la Maison des Jeunes « Les Chardons » pour ce partenariat de qualité.



➤ Activités récurrentes

Tous les mercredis

Aventure créative

Activités : Animation arts plastiques
Pour les enfants à partir de 8 ans
Lieu : Rue de Saint-Ghislain 16 – 7950 Chièvres
Horaire : de 14 h 00 à 16 h 00

➔ Informations et inscriptions :
068 657 582
info@cclenvol.be

Les 2^{es} lundis du mois

Linogravure

Activités : Animation arts plastiques
Pour les jeunes à partir de 13 ans
Lieu : Rue de l'église 12 – 7950 Chièvres
Horaire : de 18 h 30 à 20 h 00

➔ Informations et inscriptions :
068 657 582
info@cclenvol.be

Tous les mardis

Zythologie

Activités : Animation artisanat
Pour public à partir de 18 ans
Lieu : Rue de Saint-Ghislain 16 – 7950 Chièvres
Horaire : de 18 h 30 à 20 h 00

➔ Informations et inscriptions :
068 657 582
info@cclenvol.be

Tous les lundis

Atelier djembé

Activités : Animation musique
Pour enfants de 4 à 12 ans (de 17 h 30 à 18 h 30), pour public à partir de 13 ans (de 18 h 30 à 19 h 30)
Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien – 7940 Brugelette
Horaire : de 17 h 30 à 19 h 30

➔ Informations et inscriptions :
068 457 308
jeunesse@brugelette.be

Tous les mardis et mercredis

Atelier nature

Activités : Animation nature
Pour enfants de 8 à 12 ans (le mardi), et de 4 à 7 ans (le mercredi)
Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien – 7940 Brugelette
Horaire : de 16 h 30 à 18 h 00 (le mardi) et de 14 h 30 à 16 h 00 (le mercredi)

➔ Informations et inscriptions :
068 457 308
jeunesse@brugelette.be

Tous les mercredis

Atelier artistique

Activités : Animation arts
Pour enfants de 5 à 12 ans
Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien – 7940 Brugelette
Horaire : de 16 h 30 à 18 h 00

➔ Informations et inscriptions :
068 457 308
jeunesse@brugelette.be

Tous les lundis

Foot en salle

Activités : Animation sports
Pour enfants de 2^e maternelle à 1^{re} primaire (de 15 h 30 à 16 h 20) et pour enfants de 2^e à 6^e primaire (de 16 h 25 à 17 h 15)
Lieu : Avenue Gabrielle Petit 6 – 7940 Brugelette
Horaire : de 15 h 30 à 17 h 15

➔ Informations et inscriptions :
0474 339 098 - 0476 549 657
mfsport.be

Tous les mardis

Danse

Activités : Animation sports
Pour enfants de 1^{re} à 3^e maternelle (de 15 h 30 à 16 h 20) et pour enfants de 1^{re} à 6^e primaire (de 16 h 25 à 17 h 15)
Lieu : Avenue Gabrielle Petit 6 – 7940 Brugelette
Horaire : de 15 h 30 à 17 h 15

➔ Informations et inscriptions :
0474 339 098 - 0476 549 657
mfsport.be

Tous les jeudis

Psychomotricité

Activités : Animation sports
Pour enfants de 1^{re} à 3^e maternelle
Lieu : Avenue Gabrielle Petit 6 – 7940 Brugelette
Horaire : de 15 h 30 à 16 h 20

➔ Informations et inscriptions :
0474 339 098 - 0476 549 657
mfsport.be

Tous les jeudis

Multisports

Activités : Animation sports
Pour enfants de 1^{re} à 6^e primaire
Lieu : Avenue Gabrielle Petit 6 – 7940 Brugelette
Horaire : de 16 h 25 à 17 h 15

➔ Informations et inscriptions :
0474 339 098 - 0476 549 657
mfsport.be

> Activités à venir

SEPTEMBRE

Le 22 septembre

Escale festive à Tongre Saint-Martin

Activités : Théâtre

Lieu : Rue de Saint-Ghislain 16 – 7950 Chièvres

→ **Informations et inscriptions :**
068 657 582
info@cclenvol.be

OCTOBRE

Les 6 et 8 octobre

Colore le territoire !

Activités : Animation illustration

Lieu : Rue de Saint-Ghislain 16 – 7950 Chièvres

Horaire : de 9 h 30 à 12 h 30 (le 6 octobre) et de 18 h 30 à 21 h 30 (le 8 octobre)

→ **Informations et inscriptions :**
068 657 582
info@cclenvol.be

Le 15 octobre

Dîner, apéro, cochon à la broche, dessert (ambiance musicale)

Activités : Repas festif

Lieu : Ecuries du Parc, Chemin du Cadet – 7940 Brugelette

Horaire : de 12 h 00 à 18 h 00

Prix : 20 €

→ **Informations et inscriptions :**
0498 577 004

Le 16 octobre

« Why Net » : animation sur les réseaux sociaux

Activités : Animation sensibilisation

Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien – 7940 Brugelette

→ **Informations et inscriptions :**
068 457 313
pcs-aes@brugelette.be

Le 17 octobre

What the luck

Activités : Théâtre

Lieu : Rue de Saint-Ghislain 16 – 7950 Chièvres

Horaire : de 10 h à 12 h

Prix : 8 €

→ **Informations et inscriptions :**
068 657 582
info@cclenvol.be

Le 26 octobre

Lectures sur les monstres et fantômes

Activités : Animation lecture

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Lieu : Avenue de l'Eglise 21 – 7940 Brugelette

Horaire : de 10 h à 12 h

→ **Informations et inscriptions :**

NOVEMBRE

Le 6 novembre

« Why Net » : animation sur les fake news

Activités : Animation sensibilisation

Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien – 7940 Brugelette

→ **Informations et inscriptions :**
068 457 313
pcs-aes@brugelette.be

Les 8, 9 et 10 novembre

L'étudiante et Monsieur Henry

Activités : Théâtre

Lieu : Tour Burbant – 7800 Ath

Horaire : 20 h (les 8 et 9 novembre) et 16 h (le 10 novembre)

Prix : 9 €

→ **Informations et inscriptions :**
0494 819 815
lesvaillantsinfo@gmail.com

Le 19 novembre

Jeux divers, cartes, tricot, bingo

Activités : Jeux de société

Lieu : Ecuries du Parc, Chemin du Cadet – 7940 Brugelette

Horaire : de 14 h 00 à 18 h 00

→ **Informations et inscriptions :**
0498 577 004

DÉCEMBRE

Le 21 décembre

Lecture d'histoires de Noël

Activités : Animation lecture

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Lieu : Avenue de l'Eglise 21 – 7940 Brugelette

Horaire : de 10 h à 12 h

→ **Informations et inscriptions :**

Le 22 décembre

Goûter des aînés de Noël (ambiance musicale)

Activités : Repas festif

Lieu : Ecuries du Parc, Chemin du Cadet – 7940 Brugelette

Horaire : de 15 h 00 à 20 h 00

Prix : 4 €

→ **Informations et inscriptions :**
0498 577 004

